



NETTOYANT VITRES



Nettoie, dégraisse et fait briller les vitres. Emballage 100% recyclable. Agents de surface biodégradables.

Réf. article : OGNEV5

Recharge

Nettoyant universel

FR/020/040

40/07b

Mode d'emploi

Permet de recharger le pulvérisateur. Prêt à l'emploi. Appliquer le nettoyant vitres sur la surface à nettoyer. Laisser agir quelques secondes puis essuyer avec un chiffon doux, propre et sec.

Ne pas appliquer sur les surfaces en plexiglass.

Le produit n'est pas destiné à un nettoyage industriel.

Appliquer le bon dosage et la température minimale recommandée afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Composition

Catégorie de substances non visées par le règlement ce n°648/2004.

Précautions d'emploi

P102 : Tenir hors de portée des enfants. P260 : Ne pas respirer les vapeurs. P502 : Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Emballage 100% recyclable. Jeter l'emballage via le circuit de collecte de déchets. Ne pas mélanger des nettoyants différents.

Pour plus d'informations sur le label écologique de l'Union Européenne, veuillez consulter le site web <http://www.ecolabel.eu>

Conditionnement	5L
Poids brut	5.11Kg(s)
Poids net	4.95Kg(s)
Nombre d'unité par colis	3
Nombre d'unité par palette	144
Densité	0.988
pH	pH : 7
Couleur	Bleu céleste
Disponible en	750mL, 5L

FABRIQUE EN FRANCE



Fabriqué par une entreprise certifiée ISO 9001, ISO 14001, BS OHSAS 18001, démarche ISO 50001 et ISO 26001, et signataire de la charte nettoyage durable.



Pour un usage domestique ou en collectivité : A une concentration inférieure ou égale à 100%, le produit est conforme à la réglementation concernant les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires sous réserve d'effectuer un rinçage à l'eau potable.

Pour un usage en milieu industriel : Le produit est conforme à la réglementation concernant les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires sous réserve d'effectuer un rinçage à l'eau potable.